

«Des points d'appui pour agir»

Interview de Philippe PINTA, Secrétaire Général de l'AGPB

Importations, fiscalité des bio-carburants, suites du Sommet de Bruxelles, échéances proches dans les négociations de l'O.M.C. : la politique céréalière connaît actuellement et va connaître des moments importants en début d'année. Dans tous ces domaines, les producteurs disposent de points d'appui pour influencer sur l'évolution de la situation.

Que peuvent espérer les producteurs du nouveau régime douanier céréalière européen tel qu'il a été proposé au Conseil des ministres après l'accord intervenu avec le Canada et les Etats-Unis ?

- «A l'heure de cette interview, il faut encore que le Conseil des ministres de l'Agriculture qui se tient du 16 au 21 décembre se prononce, et rien n'est acquis... Evidemment, avec ce nouveau régime douanier, l'Europe accordera des concessions sans contrepartie à d'autres exportateurs.

Ce ne sera donc qu'un pis aller, mais il faut sortir de la situation d'inondation que nous subis-



Philippe Pinta
Secrétaire général de l'AGPB

sons. Et, face à une Commission européenne hostile, bénéficiant par ailleurs de l'indifférence des autres pays, voire de la complicité de certains, parvenir à ce régime aura déjà été très difficile.

Pour que l'ouverture faite par l'Europe reste supportable, celui-ci devra être appliqué avec rigueur. Un contrôle renforcé des cargaisons de céréales importées est donc nécessaire.

Ce sera indispensable pour éviter que des importations de blé de basse et moyenne qualité réalisées au-delà du contingent soient déclarées en haute qualité.

Elles se verraient alors appliquer le droit de douane faible ou nul

spécifique à cette haute qualité et le contingentement serait contourné.

Et puis, ouvrir un contingent n'oblige pas à importer quand les produits sont défectueux. C'est pourquoi il sera impératif aussi que l'Europe se donne les moyens de vérifier l'état sanitaire des produits importés. Elle aura à faire preuve à leur égard des mêmes exigences de sûreté sanitaire et de traçabilité que vis-à-vis de ses propres productions. La découverte de traces de DDT dans le bateau de blé ukrainien et les problèmes relevés de leur côté par les canadiens devraient être édifiants pour tous en Europe.

De manière immédiate enfin, il va falloir sauver la seconde partie de la campagne. La Commission a le devoir de mener une politique d'exportation dynamique pour compenser les effets du mouvement d'importations qu'elle a laissé se développer».

Au-delà d'un développement des exportations, l'augmentation des importations appelle aussi à un rééquilibrage des marchés par la promotion de débouchés de masse, tels les bio-carburants. Où en sommes-nous ?

- «Le souhait du Gouvernement d'abaisser de 33% l'exonération de TIPP sur le bio-éthanol a sus-

cité des réactions assez fortes à l'Assemblée Nationale. Une partie de l'écart entre ce chiffre et ce qu'acceptait la filière bio-éthanol a été comblée. Il reste à combler l'autre. Le combat a donc repris au Sénat.

Enfin, les projets de directives communautaires sur la fiscalité des bio-carburants et leur incorporation dans l'essence et le gas-oil sont sur le point d'aboutir. C'est pour nous un bon point d'appui. La France va devoir se montrer plus conséquente. A défaut d'y être juridiquement obligée, il lui faudra bien, d'un point de vue politique, contenir la fiscalité des bio-carburants et favoriser leur incorporation. La lutte contre l'effet de serre et le marché de nos céréales ont besoin de ce débouché et du débouché de l'agro-énergie en général».

Que penser de l'attitude des Commissaires Fischler et Lamy qui semblent ignorer les événements intervenus lors du Sommet de Bruxelles ? L'un continue à pousser imperturbablement sa réforme de la PAC, l'autre persiste à vanter l'avantage d'un découplage en Europe pour pouvoir mieux négocier à l'OMC.

- «Effectivement, M. Fischler a l'intention de sortir d'ici quelques semaines des projets

de textes pour la mise en œuvre de sa réforme de la PAC. Il en a le droit, mais il lui faudra quand même fournir les simulations qui lui ont été demandées sur les conséquences de ses propositions.

Et surtout, il y aura inéluctablement un moment de vérité sur le plan politique. M. Fischler ne pourra pas indéfiniment ignorer la volonté commune de la France et de l'Allemagne affirmée en octobre à Bruxelles, de différer la réforme de la PAC après 2006. A nous, agriculteurs, d'entretenir le feu de cette volonté commune.

Idem pour M. Lamy à l'O.M.C., où les discussions vont s'engager en mars dans une phase décisive. Comment pourrait-il mettre une proposition de découplage sur la table des négociations en l'état actuel du débat sur la PAC ?

Il va falloir au contraire qu'il cible son tir sur le blanchiment permanent à l'OMC d'aides américaines qui -découplées, couplées- faussent bien davantage les marchés que la politique européenne.

Voilà comment il faut répondre aux critiques australiennes, anglaises etc sur les prétendus méfaits de la PAC dans les pays pauvres. Montrons qu'il s'agit de manœuvres de diversion pilotées par les Etats-Unis qui, à cause de leur récent Farm Bill, préfèrent rester en coulisses».